

Groupement **Eleveurs Mutualistes** pour la **Santé Animale.**

DECLARATION ANNUELLE DU CHEPTEL POUR 2022

A Renvoyer au **PLUS TARD** le **25 / 03 /2023** à Ludovic Ducoeur

´NomClient^a
´AdresseRue^a
´AdresseCommune^a
´CodePostal^a´Ville^a

En cas d'absence de réponse, nous serons contraints de nous baser sur votre relevé EDE. Merci

IL EST NECESSAIRE DE REMPLIR CET INVENTAIRE AVEC BEAUCOUP DE PRECISION

Téléphone

Portable

Fax

courriel

Pour les GAEC : adresse et téléphone, portable..... de tous les associés.

Avez-vous des projets de modifications importantes pour votre exploitation dans l'année (GAEC, EARL, nouvel associé, cessation, retraite...) ? Si OUI : lesquels et à quelle date ?.....

INVENTAIRE DES ANIMAUX DE L'EXPLOITATION

N. B. Ne sont pas comptabilisés, ici, la basse-cour et le (les) cochons destinés à l'autoconsommation. La prise en compte de ces animaux est incluse forfaitairement dans le montant global de la cotisation.

Merci de renseigner l'ensemble de vos bêtes même si leur UIV ne compte pas, exemple 1 chien = 0 UIV

DÉSIGNATION	NOMBRE	COEFFICIENT	U. I. V.
VACHES LAITIERES (et son veau)		1	
VACHES allaitantes toutes races		0,7	
GENISSES et TOURILLONS (à partir du sevrage)		0,20	
TAUREAUX		1	
CHEVRES		0,14 de 1er à 49 ème 0,07 de 50 ème à 200 ème	
CHEVRES ANGORA : 9/UIV		0,11	
BREBIS LAITIERES		0,14 de 1er à 49 ème 0,07 de 50 ème à 200 ème 0,02 de la 201 ème à ...	
AGNELLES OU CHEVRETTE de renouvellement (2 mois et plus)		0,02	
BREBIS VIANDE		0,07 de 1er à 49 ème 0,02 au delà	
TRUIES : 8 par UIV		0,125	
PORCS : 70 par UIV		0,015	
CHEVAUX		1	
VOLAILE à partir de 250 au delà nous consulter		3	
CHIEN de TOUPEAU et PROTECTION		0 UIV jusqu'à 2 chiens 1 UIV pour l'ensemble de la meute	

TOTAL			
--------------	--	--	--

IMPORTANT : Un renvoi très rapide vous est demandé. Merci !

SIGNATURE :